

RECHERCHE EN SOINS PALLIATIFS POUR LES ENFANTS ET LES ADOLESCENTS

- *Evaluation des besoins*

E.PICHARD LEANDRI / IGR >France

En France, les USP n'existent pas pour l'enfant au sens strict de leur vocation pour l'adulte. Selon leur maladie, les enfants seront pris en charge du début à la fin de leur vie lorsqu'ils sont porteurs de maladie comme le cancer, le sida, les maladies atteignant les grandes fonctions (mucoviscidose, défaillance cardiovasculaire, problèmes rénaux) dans les lieux de soins où ils ont été pris en charge dès le début de la maladie.

Ce suivi sera donc hospitalier tout au long de l'évolution avec les mêmes interlocuteurs et dans les mêmes lieux.

Lorsqu'il s'agit de maladies dégénératives, d'accidents, d'anoxie, de maltraitance, les lieux d'accueil ne sont plus hospitaliers ou très rarement, mais selon l'âge les structures d'accueil seront la pouponnière, les centres médicaux pédagogiques qui n'ont pas de vocation en soins palliatifs mais qui en ont acquis l'expertise au fil du temps.

Les besoins en recherche vont donc être différents selon l'âge de l'enfant, l'endroit où il est traité, les atteintes physiques ou cognitives qu'il présente. Il sera donc envisagé les problèmes de la douleur à tous les âges de la vie en particulier chez l'adolescent avec le problème de l'évaluation, le problème de la situation sociale en milieu à risque (toxicomanie). Un autre pôle de recherche important, l'enfant non communicant qui nécessite une approche professionnelle précise, protocolisée et reproductible et partageable.

Pour tous les enfants, quelque soit leur âge, leur handicap, nos efforts devront porter sur les modalités de prise en charge des différents symptômes et surtout ceux générant inconfort et angoisse tant chez les enfants, les parents que chez les soignants.